



HAL
open science

Le Fonds International de Désarmement pour le Développement

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis. Le Fonds International de Désarmement pour le Développement : aspects économiques et politiques. ARES, 1986, La course aux armements et le désarmement, 1986, pp.217-227. hal-02510967

HAL Id: hal-02510967

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02510967>

Submitted on 18 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Fonds International de Désarmement pour le Développement

Jacques Fontanel, Jean-François Guilhaudis

Le Désarmement pour le Développement

ARES, Défense et Sécurité

Grenoble, Lyon, 1986

Résumé : La réduction des dépenses militaires est souvent revendiquée, mais le besoin de sécurité des Nations favorise les réticences et conduit même à une course aux armements. Il a été proposé de créer un Fonds International de Désarmement pour le Développement qui se heurte cependant à la volonté politique des Etats, à la définition des dépenses militaires, au secret des informations de défense et à la question de la conversion des industries militaires. Préalablement, il est nécessaire d'engager une analyse complète des conséquences économiques du désarmement avant de projeter les « dividendes de la paix » vers l'aide internationale par un transfert de ressources. Ensuite, il s'agit de réfléchir à la constitution d'un Fonds, son organisation, ses moyens, son efficacité économique et politique.

The reduction of military spending is often claimed, but the need for security of the Nations promotes reluctance and even leads to an arms race. It has been proposed to create the International Disarmament for Development Fund that, however, comes up against the political will of the States, the definition of military expenditure, the secrecy of defence information and the question of the conversion of military industries. Beforehand, it is necessary to initiate a full analysis of the economic consequences of disarmament before projecting the "peace dividends" towards international aid through a transfer of resources. Then, it is a question of thinking of the constitution of a Fund, its organization and economic and political efficiencies.

Mots clefs : Dépenses militaires, Fonds International de Désarmement pour le Développement, course aux armements, aide international du développement

Military expenditure, International Disarmament for Development Fund, arms race, international aid for development

L'idée selon laquelle les dépenses militaires constituent un détournement inadmissible des ressources disponibles pour le bien-être de l'humanité est inscrite dans la Charte des Nations Unies. L'opinion publique mondiale en est souvent intimement persuadée, mais malgré ces facteurs favorables à une réduction des dépenses militaires, la course aux armements se poursuit inexorablement. Si la relation entre désarmement et développement semble souvent une évidence à l'opinion publique internationale, elle n'en est pas moins souvent obscurcie par les intérêts et les égoïsmes nationaux. En outre, une réduction des dépenses militaires mal préparée pourrait conduire à modifier l'équilibre des forces et à favoriser à court terme l'émergence d'un conflit.

Il existe quatre obstacles fondamentaux à la réduction des dépenses militaires : la méfiance et l'absence de volonté politique des Etats; la représentativité imparfaite des dépenses militaires comme indicateur des forces en présence; le secret des informations statistiques et budgétaires concernant le secteur de la défense dans tous les pays, selon des degrés d'intensité d'ailleurs très variables; et le danger d'une réduction des dépenses militaires qui ne chercherait pas à limiter partiellement les causes de la course aux armements.

La création d'un Fonds International de Désarmement pour le Développement n'est pas une idée nouvelle. Dans le cadre des Nations Unies, une proposition avait déjà été faite en 1955 par le Président Edgar Faure et elle a été reprise plusieurs fois, notamment en 1956 et 1973 par l'Union Soviétique et en 1978 par la

France (1). Le Rapport du Groupe d'Experts Gouvernementaux réuni par les Nations Unies sur les relations entre le désarmement et le développement a constitué une étape importante dans la compréhension politique et économique de l'intérêt et des limites de la création d'un FIDD (2). L'idée de ce Fonds a été maintenue par une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies (1983) recommandant "une enquête sur les modalités d'un fonds international du désarmement pour le développement", entreprise par l'UNIDIR (3) dont le rapport a été rendu public à la fin de l'année 1984. Enfin, en 1983, le Président MITTERRAND a proposé une procédure en deux temps: d'abord la réunion d'une Conférence internationale indiquant les buts essentiels du transfert d'une réduction des dépenses militaires au profit du développement; ensuite, l'ouverture d'une Conférence internationale des Nations Unies adoptant un traité ouvert à l'adhésion de tous les Etats sur le problème du désarmement pour le développement. La participation des grandes puissances militaires à ce traité serait une condition nécessaire.

On mesure trop peu à quel point le projet d'un fonds international du désarmement pour le développement- c'est à dire de créer une institution qui concrétiserait le lien entre deux idées- force de la Communauté internationale- est ambitieuse . Elle implique un pari:

- sur la possibilité d'un désarmement;
- sur le développement et la possibilité d'un transfert réel de l'effort militaire vers le secteur civil et vers les plus démunis;
- sur la capacité de créer et de faire fonctionner une institution internationale, le Fonds.

1. LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES DU DESARMEMENT-DEVELOPPEMENT

Depuis la révolution industrielle, les économistes ont classé les activités militaires dans la catégorie des dépenses improductives. L'idée selon laquelle l'armement constitue un gaspillage des ressources mondiales semblait une évidence. Or, s'il est vrai qu'au niveau d'une économie mondiale sans Etat une telle

assertion peut être émise, dans le monde réel cette hypothèse est indémontrable. Evidemment, si l'on rejette de l'analyse économique l'essor et la puissance des Etats pour ne considérer qu'une économie mondiale, on refuse en même temps d'analyser le monde réel avec ses conflits et les moyens financiers mis à la disposition des gouvernements pour maintenir une vie collective de la Nation et pour déterminer un niveau de sécurité nationale satisfaisant. Si en outre, on considère que les dépenses militaires n'améliorent pas le bien-être des peuples, on peut se demander si l'insécurité ne le détériore pas au moins autant. Le rôle des dépenses militaires est alors contradictoire : si elles empêchent les conflits par la dissuasion (nucléaire, conventionnelle, etc.), elles participent indirectement, et pas seulement par la négative, à l'amélioration du bien-être - si ce n'est du niveau de vie - des populations. La sécurité des collectivités et des personnes n'est pas un don inné de la nature, bien au contraire. Dans ces conditions, les dépenses militaires peuvent satisfaire un besoin essentiel des hommes, celui de vivre selon les règles que les collectivités auxquelles ils appartiennent se sont données. Mais aussi, elles sont facteurs et vecteurs de la guerre, et dans ce contexte, elles sont anti économiques, puisqu'elles détruisent sans contrepartie.

Les études contemporaines ont mis en évidence le caractère faiblement négatif des dépenses militaires sur la croissance mondiale. C'est ainsi que LEONTIEFF et DUCHIN (4) ont conclu qu'une réduction de 1,2 % par an des dépenses militaires de 1980 à 2000 favoriserait la croissance économique de tous les groupes de pays analysés, mais les chiffres obtenus par cette simulation économétrique sont relativement faibles (aucune croissance supplémentaire pour les pays du Tiers-Monde exportateurs de pétrole, 1% pour le Japon, 1,5 % pour l'Amérique du Nord, 3 % pour l'Europe de l'Ouest, 10 % pour les pays d'Asie à économie planifiée, 20 % pour les pays d'Asie à faible revenus ou pour l'Afrique tropicale, etc...). Il ne faut donc pas attendre d'une réduction des dépenses militaires une formidable accélération mécanique du développement économique du monde. Les études économétriques sur les économies nationales sont plus controversées et fournissent des résultats contradictoires, aussi bien pour les pays développés que pour les pays en voie de développement (5). S'il est vrai que l'effort de défense compromet souvent la

croissance économique, en réduisant les potentialités d'investissement, en limitant les réserves de devises ou en favorisant les exportations paupérisantes, il arrive souvent que les effets de domination qu'engendre la force militaire ou certaines formes de militarisation de l'économie produisent, au moins conjoncturellement, des effets positifs sur les économies nationales dominantes. Certains pays en voie de développement, se basant sur les théories de l'import-substitution et sur les industries industrialisantes, considèrent même que la constitution d'un puissant secteur national d'armement est un facteur fondamental de leur politique de développement. Cette conception nous semble erronée (6). Il est probable même qu'une bonne gestion de la réduction des dépenses militaires aurait des incidences à long terme sur la recherche-développement civile, sur la productivité réelle des économies nationales ou sur la confiance dans les relations d'échange, qui ne peuvent pas être mesurées par les études économétriques, qui n'appréhendent en général, que des évolutions à court terme, dans lesquelles le passé (caractérisé par la course aux armements) se répète dans l'avenir.

Globalement, une situation de paix non armée est préférable, d'un point de vue économique, à une paix armée. Mais si pour leur sécurité, les Etats souhaitent disposer d'armes, l'effort militaire aura des incidences différentes sur les économies nationales, selon leurs structures, leurs niveaux de développement, leur ouverture internationale, etc... Il est possible aussi que l'armement bénéficie directement à certains pays dans la répartition des ressources mondiales. C'est pourquoi la création d'un Fonds International de Désarmement pour le Développement est hautement symbolique : elle exprime le refus des Etats d'utiliser volontairement le secteur militaire à des fins de développement national basé sur la puissance des armes et les effets de domination militaire. En ce sens, elle présente un intérêt politique indéniable.

II. LE TRANSFERT DES RESSOURCES

Si le désarmement en lui-même devrait avoir un effet positif sur

Le développement économique, à condition de maintenir un équilibre en matière de sécurité internationale, le transfert des ressources des pays riches vers les pays pauvres semble, a priori, une mesure intéressante pour réduire les inégalités de développement. Cependant, il existe des écueils qu'il convient soigneusement d'éviter :

- Pour les pays développés, les contrats militaires et les industries d'armement créent des avantages acquis qui sont, politiquement et économiquement, difficiles à remettre en cause (7). Le désarmement risque de provoquer, à court terme, une augmentation du sous-emploi, des restructurations parfois douloureuses, des réductions de salaires... Les gouvernements seront amenés à trouver des solutions à ces conséquences immédiates et ce faisant, ils n'accorderont que de faibles dons aux pays en voie de développement. D'autant que la conversion des activités militaires en activités civiles n'est pas toujours, techniquement et économiquement, possible. Il existe peu d'études sur le thème de la conversion (8), mais on sait qu'elle peut coûter cher. Changer une entreprise de tanks en une entreprise de camions tout terrain est certainement possible, mais il se posera alors le problème critique du coût des produits et de l'existence d'un marché adéquat. Ce n'est pas parce que l'on sait transformer une production d'avions militaires en avions civils que l'on est capable de développer simultanément un marché déjà bien engorgé. Si l'on souhaite que le Fonds International de Désarmement pour le Développement ait une chance de naître il faut chercher à rendre nul ou très faible le coût que les pays développés auront à subir, car il est peu probable que les gouvernements des grandes puissances acceptent de reconnaître que la répartition des richesses est trop injuste et que les pays développés doivent céder une partie de leur richesse pour le bien-être des pays les plus pauvres. Ce qui serait aussi un acte politique d'une importance majeure.

- Il faut que les pays en voie de développement évitent que le transfert ne soit au total paupérisant. Par l'aide ou le transfert, les pays développés peuvent créer des marchés captifs sur des produits dont l'utilité est à démontrer pour le développement. Si le transfert se fait en monnaie inconvertible, le pays receveur

doit nécessairement se fournir dans le pays donateur, qui peut en profiter pour réintroduire des flux d'échanges inégaux. Si le transfert se fait en nature, il n'est pas évident que le produit concerné satisfasse les besoins de développement des pays receveurs; par exemple, si l'aide se fait sur une marchandise qui concurrence directement ou indirectement l'industrie nationale du pays pauvre, le résultat, à terme, peut être très négatif pour le Tiers-Monde, d'autant que chaque produit charrie une culture et les valeurs dominantes de la société dans laquelle il a été créé. Il est hautement envisageable de donner une priorité aux produits convertis, mais cette perspective n'est intéressante que dans le cadre d'un dialogue Nord-Sud très opérationnel, faisant large place aux études et réflexions sur les implications concrètes, à court et à long terme, du transfert des produits pour les pays donateurs ou receveurs concernés. Dans cette perspective, la création du Fonds International de Désarmement pour le Développement est souhaitable.

III. LA CREATION D'UN FONDS

On atteint ici la mise en oeuvre de l'idée et les difficultés, surtout politiques, s'accumulent.

Trois catégories de ressources sont envisagées pour alimenter le fonds: les dividendes du désarmement, des contributions obligatoires, des contributions volontaires.

Si l'on songe aux dividendes du désarmement, surgissent aussitôt deux questions: le désarmement produit-il des dividendes? et, surtout, est-il réaliste, actuellement, d'espérer un désarmement? La réponse à cette deuxième question élimine pratiquement cette première catégorie de ressources.

On peut certes retrouver le désarmement à travers la réduction des dépenses militaires. Ce sont d'ailleurs elles surtout qui sont évoquées en liaison avec le désarmement pour le développement. En effet, même s'il convient d'établir une distinction entre réduction des dépenses militaires et réduction du potentiel militaire, il est

clair qu'à terme, une diminution de l'effort financier en faveur des armes devrait produire sur elles un effet dans le sens de la baisse. Mais ici encore, l'état actuel du débat international (voir notamment les travaux de la Commission du désarmement A/40/42 et les votes sur 40/91 B) ne laisse pas espérer que le projet de réduction puisse être mis en oeuvre de manière significative (9).

Il n'en résulte pas l'élimination du projet de créer un Fonds du désarmement pour le développement mais seulement que si Fonds il doit y avoir, le lien avec le désarmement, par le moyen des ressources prélevées sur l'effort militaire, sera très faible. Faut de pouvoir calculer leur assiette et parce qu'elles équivalraient à la reconnaissance d'un surarmement, la technique des contributions obligatoires paraît elle aussi difficilement praticable.

A supposer qu'elle le soit, d'autres difficultés ne manqueraient pas de se présenter. Qui devrait verser ces contributions? Faudrait-il pour désigner les Etats qui y seraient soumis tenir compte surtout de l'importance de leurs dépenses militaires? Cela pourrait conduire à des résultats absurdes. Sur cette base, un pays développé protégé par une grande puissance pourrait fournir de plus faibles contributions qu'un pays en voie de développement menacé qui, pour se protéger, devrait se résoudre à acheter des armes et à obérer son propre développement. La réponse à la question -"Qui doit payer?"- devrait faire l'objet d'une négociation serrée, mais il est impossible de ne retenir que les dépenses militaires comme base des contributions, surtout si l'on se limite à des ordres de grandeur. L'UNIDIR est favorable à l'universalité des contributions, mais celle-ci dilue les responsabilités de la course aux armements. La solution choisie (universalité ou sélectivité) aurait une signification politique indéniable.

Reste donc, comme seul instrument actuellement crédible, les contributions volontaires. Elles conduisent à considérer le montant des ressources dont pourrait bénéficier le FIDD. S'il ne dépasse pas 1% des dépenses militaires mondiales, le rôle qu'accordera au Fonds la Communauté internationale sera certainement insuffisant, économiquement, politiquement, militairement et psychologiquement,

pour modifier substantiellement la situation actuelle. Cependant, même un versement initial de l'ordre de 1 milliard de dollars aurait une signification politique intéressante, si des perspectives d'évolution progressive de ce fonds étaient prévues ou espérées par les participants. Les versements pourraient prendre plusieurs formes, à l'issue d'une négociation entre les pays intéressés. Le FIDD pourrait en règle générale prêter son argent à un taux d'intérêt très faible et pour un terme long et vendre les produits convertis ayant fait l'objet d'un accord de la majorité des pays potentiellement receveurs, de façon à éviter les gaspillages et la surenchère. Les contributions du FIDD seraient multiples, mais elles ne devraient en aucun cas, contrairement à la proposition de MM. SADA et PIPPART (10), porter de près ou de loin sur des actions ou des financements intéressant le secteur militaire, sous peine de paralysie ou d'éclatement rapide du Fonds.

S'agissant d'un Fonds d'importance limitée, il est difficile d'envisager une autre formule que l'alimentation par des pays développés et qu'il puisse bénéficier à d'autres qu'aux pays en développement. Faut-il faire intervenir, parmi ces derniers, des critères sélectifs et lesquels? Le niveau de développement est certainement le critère auquel on pense en premier lieu mais, il est difficile de ne pas tenir compte, dans une certaine mesure, de l'effort militaire qu'accomplissent ceux qui prétendent bénéficier du FIDD.

Trois types de financement pourraient recevoir une attention particulière : la conversion, la recherche-développement dans les pays du Tiers-Monde pour trouver des solutions technologiques propres appliquées à leurs problèmes et enfin les investissements dans l'agriculture pour les pays qui auraient fait un choix définitif entre le beurre et le canon. Le FIDD prêterait à un faible taux d'intérêt à partir de critères de rentabilité différents de ceux qui prévalent actuellement dans les autres organisations internationales. Il serait notamment tenu compte du progrès économique à long terme suscité par l'opération réalisée entièrement, ou plus généralement en partie, par le FIDD.

Surtout si le FIDD était accessible aux pays développés, il serait intéressant d'étudier la possibilité de développer des

activités susceptibles d'être convertibles et reconvertibles rapidement. En d'autres termes, au moins pour une période transitoire, il serait sans doute intéressant de faire porter le désarmement sur des secteurs industriels ou de services qui pourraient aisément, en cas de besoin, passer de la production militaire à la production civile et vice versa. Une autre variante pourrait être l'utilisation civile, pendant un certain laps de temps, d'une activité militaire (construction de ponts, éducation, etc...). Cette option a plusieurs avantages : il n'y a pas vraiment désarmement (et donc la fonction sécurité n'est pas modifiée), la reconversion des activités est alors partiellement au moins démontrée, et les Etats potentiellement donateurs seraient plus favorables à cette solution sans grands risques. Par contre, les inconvénients sont très importants : accusations de néo-colonialisme, faiblesse de la productivité civile d'activités fondées sur les principes militaires, ou limite des potentialités d'utilisation de cette procédure. En fait, la première solution nous paraît certainement préférable.

Lorsqu'on songe à l'organisation et au fonctionnement du FIDD, le premier impératif qui vienne à l'esprit est celui de l'économie. Il importe que les doubles emplois avec d'autres institutions existantes, et donc les frais inutiles, soient réduits au minimum. Mais d'autres questions encore apparaissent dans l'ordre institutionnel. La première est celle du cadre dans lequel se situera le Fonds. Si le cadre des Nations Unies paraît le plus probable, il n'est toutefois pas exempt d'inconvénients du point de vue de la gestion du FIDD et sans doute difficile à accepter du point de vue politique. Il est difficile d'imaginer, dans la période actuelle, un Fonds où les "donneurs" n'auraient pas une place correspondant à leur rôle. Mais cette solution, à moins d'un équilibre bien établi parmi eux risque, elle aussi de déséquilibrer le Fonds, de porter atteinte à la liberté d'accès et d'utilisation. Une autre contrainte est que le Fonds n'a pas d'avenir si les bénéficiaires ne participent pas eux aussi au pouvoir de décision. Il y va de l'efficacité des aides qu'il accordera mais aussi des principes. Si le réalisme conduit à penser que l'apport du FIDD au désarmement serait faible, il faut au moins éviter d'échouer aussi dans l'ordre du développement.

Au moment où ce fascicule de Arès doit partir au tirage, on apprend que la Conférence qui devait avoir lieu à Paris au mois de juillet prochain sera probablement reportée (11). Ce nouvel épisode dans l'histoire d'un projet qui n'arrive pas à trouver une concrétisation, apporte une preuve supplémentaire de la taille des obstacles auquel il est affronté. Il ne suffit pas que les économistes démontrent ses mérites ou même qu'il ait pour lui la morale. Encore faut il, pour qu'un simple commencement d'exécution puisse venir nourrir l'espoir que les Etats veuillent ou simplement puissent le mettre en oeuvre.

NOTES

- (1) UNIDIR. "Establishment of an International Disarmament Fund for Development". UNIDIR, Genève, 1984. COLARD, FONTANEL, GUILHAUDIS : "Le désarmement pour le développement : un pari difficile". Cahiers de la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, n° 19. Les Sept Epées, Paris, 1981.
- (2) United Nations : "The relationship between Disarmament and Development". Studies Series n° 5. New York, 1982.
- (3) UNIDIR : Op. Cit.
- (4) LEONTIEF & DUCHIN : "Worldwide implications of a limitation on military spending". Rapport pour le Groupe d'Experts des Nations Unies pour le Désarmement pour le Développement, 1980.
- (5) SMITH & SMITH : "The economics of militarism". Pluto Press, 1983. Nations Unies : Op. Cit.. FONTANEL & SMITH : "Analyse économique des dépenses militaires". Stratégique. Septembre 1985.
- (6) Voir notamment FONTANEL J. : "L'économie des armes". La Découverte, 2nd Edition, Paris, 1984.
- (7) GANSLER J. "The defence industry". MIT Press. Cambridge, 1980.
- (8) THORSSON I. "In pursuit of disarmament. Conversion from military to civil production in Sweden". Report by the Special Expert Inga Thorsson, Stockholm, 1984.
- (9) Nations Unies : "Reduction of military budgets. International reporting of military expenditures". Study Series n° 4. New York, 1981. Nations Unies : "Reduction of Military Budgets. Refinement of international reporting and comparison of military expenditures". Study Series n° 10. New York, 1983. Nations Unies : "Reduction of

Military Budgets". Rapport du mois de juin 1985, à paraître.

(10) PIPART & SADA : "The establishment of an international disarmament fund for development. The regional approach". UNIDIR, Op. Cit..

(11) V. Le Monde 15 mai 1986.

Bibliographie

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), Le désarmement pour le développement : un pari difficile, Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. Les Sept Epées, Cahier n° 19, Paris, 171 p.

Fontanel, J. (1980), Le concept de dépenses militaires, Revue de Défense Nationale, Décembre.

Fontanel, J. (1980). Military Expenditure and Economic Growth: France, Morocco. United Nations and CEDSI, Grenoble.

Fontanel, J. (1981), Organisations économiques internationales, Masson, Paris.

Fontanel, J. (1982), Les comparaisons des dépenses militaires, Revue de Défense Nationale, Novembre.

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1983) Le désarmement pour le développement, la réduction des dépenses militaires. L'affrontement des super puissances, Arès, Défense et Sécurité, Supplément 1.

Fontanel, J. (1984), L'économie des armes, La Découverte, Paris.

Fontanel, J., Smith, R. (1985), Les comparaisons des dépenses militaires de la France et du Royaume-Uni, in « L'effort économique de défense » (Fontanel, Smith, Eds.), Ares, n spécial, Grenoble, Lyon.

Fontanel, J., Smith, R. (1985), L'effort économique de défense, ARES, n spécial, Grenoble, Lyon.

Fontanel, J., Smith, R. (1985), Analyse économique des dépenses militaires, Stratégique, Septembre.

Gansler, J. (1980), The defense industry, MIT Press, Cambridge.

Guilhaudis, J-F ; (1983), Le désarmement nucléaire aux Nations Unies et la sécurité de l'Europe, Arès, Défense et Sécurité, Grenoble, Lyon.

Guilhaudis, J-F. (1983), Les puissances nucléaires à la deuxième session extraordinaire de l'ONU sur le désarmement, Arès, Défense et Sécurité, Supplément n°1., Grenoble, Lyon.

IISS (1985), The military balance 1984-1985, Adlard & Sons, London

Kravis, Heston, Summers (1978), International comparisons of real product and purchasing power, J. Hopkins University Press, Baltimore.

Leontiev, W ., Duchin, F. (1980), Worldwide implications of a limitation on military spending, Rapport pour le Groupe d'experts des Nations Unies pour le Désarmement pour la Développement, New York, 1980.

Lee, W.T. (1977), The estimation of Soviet defense expenditures 1975. An unconventional approach, Praeger Special Studies in International Politics and Government.

Pippart & Sada (1981), The establishment of an international fund for development. The regional approach, UNIDIR. Geneva.

SIPRI (1985), SIPRI Yearbook 1985, Taylor & Francis Ltd. London.

Smith, D., Smith, R. (1983), The economics of militarism, Pluto Press.

Summers, Kravis, Heston (1980), International comparison of real product and its composition 1950-1977, Income and Wealth, March.

Thorsson, I. (1984), In pursuit of disarmament. Conversion from military to civil production in Sweden, Report. Stockholm.

UNIDIR (1984), Establishment of an International Fund for Development, UNIDIR, Geneva.

United Nations (1981), Reduction of military budgets. International Reporting of military expenditures, Study Series, n°4. New York.

United Nations (1982), The relationship between Disarmament and Development, Studies Series n°5, United Nations, New York.

United Nations (1983), Reduction of Military Budgets. Refinement of International reporting and comparison of military expenditures, Study Series n°10, New York.

United Nations (1985), Reduction of Military Budgets, UNO, New York.

USACDA (1985), World Military expenditures and arms transfers 1976-1985. USACDA, Washington.